



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Cité Ministérielle-Bâtiment F
Qtier Ahouanlêko, 12ème Arrondissement
Adresse postale : 01 BP 348 Cotonou
Téléphone : +229 01 21 32 88 63
contact.mesrs@gouv.bj
www.enseignementsuperieur.gouv.bj

Cotonou, le 16 juillet 2026

N° 0302 / MESRS-FT/DC/SGM/DESTFP/SA

COMMUNIQUE RADIODIFFUSE

Objet : Ouverture des registres d'inscription pour la formation à titre payant dans les LTP, LTA et à l'EFMS de Parakou et son annexe de Djougou, au titre des années scolaires 2026 et 2027

La Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, en charge de la Formation Technique informe le public que le registre d'inscription pour la formation à titre payant dans les Lycées Techniques Professionnels (LTP), à l'Ecole de Formation Médico-Sociale (EFMS) de Parakou et son annexe de Djougou et les Lycées Techniques Agricoles (LTA), au titre des rentrées scolaires 2026 et 2027 est ouvert du lundi 20 juillet au vendredi 04 septembre 2026 inclus.

Les offres de formation disponibles sont les suivants :

1. Au niveau des Lycées Techniques Professionnels (LTP)

❖ Pour la formation aux nouveaux métiers conduisant au Diplôme de Technicien aux Métiers (DTM) :

1. Accueil touristique
2. Métiers de l'électricité
3. Énergies renouvelables
4. Froid sanitaire et conditionnement d'air
5. Maintenance électronique, option multimédia
6. Technicien réseaux et sécurité informatique
7. Maintenance voitures particulières
8. Réalisation du gros œuvre
9. Géomètre-topographe
10. Technicien d'études du bâtiment
11. Technicien fabrication équipements bois
12. Contrôleur de la qualité de l'eau

❖ **Pour la formation conduisant au Diplôme de Technicien (DT) :**

1. Constructeur d'Équipements Mécano-Soudés
2. Métiers de la Mode-Vêtements
3. Développeur d'Applications WEB et Mobile
4. Producteur Multimédia

❖ **Pour la formation au Baccalauréat technologique :**

1. Secrétariat (G1),
2. Comptabilité (G2),
3. Technique commerciale et marketing (G3),
4. Construction mécanique (F1),
5. Electronique (F2),
6. Electrotechnique (F3)
7. Génie-Civil (F4)

2. **Au niveau de l'Ecole de Formation Médico-Sociale (EFMS)**

❖ **Pour la formation au Diplôme d'Etat :**

1. Hygiéniste d'assainissement
2. Hygiéniste de salles.

3. **Au niveau des Lycées Techniques Agricoles (LTA)**

❖ **Pour la formation aux nouveaux métiers conduisant au Diplôme de Technicien aux Métiers (DTM) :**

1. Aviculture, Cuniculture et Élevages non conventionnels
2. Conduite de productions horticoles
3. Élevages de porc
4. Élevages de ruminants
5. Production Fruitière et Forestière
6. Pisciculture et aquaculture
7. Productions céréalières et légumineuses
8. Production de palmier à huile et cocotier
9. Production de plantes à fibres et textiles
10. Production de Racines et de Tubercules
11. Maintenance des matériel et machines agricoles

CONDITIONS A REMPLIR ET CLASSES OUVERTES

✓ Pour la formation au DTM :

- être titulaire du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ou du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
- être âgé de 14 ans au moins et de 25 ans au plus au 31 décembre 2025 ;
- obtenir une moyenne annuelle d'au moins dix sur vingt en Mathématiques et dix sur vingt en Physique, Chimie et Technologie pour l'entrée en formation dans les métiers ou spécialités du secteur industriel ;
- obtenir une moyenne annuelle d'au moins dix sur vingt en Mathématiques et dix sur vingt en Sciences de la Vie et de la Terre pour l'entrée en formation dans les métiers du secteur agricole ;
- obtenir une moyenne annuelle d'au moins dix sur vingt en Anglais et dix sur vingt en Allemand ou Espagnol pour l'entrée en formation dans les métiers du secteur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de la Restauration.

✓ Pour la formation au Baccalauréat technologique :

- être titulaire du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ou d'un diplôme reconnu équivalent.
- être âgé de 14 ans au moins et de 22 ans au plus au 31 décembre 2025 ;
- obtenir une moyenne annuelle d'au moins douze sur vingt en Mathématiques et douze sur vingt en Physique, Chimie et Technologie pour l'entrée en formation dans les métiers ou spécialités du secteur industriel ;
- obtenir une moyenne annuelle d'au moins douze sur vingt en Mathématiques et douze sur vingt en Sciences de la Vie et de la Terre pour l'entrée en formation dans les métiers du secteur agricole ;
- obtenir une moyenne annuelle d'au moins douze sur vingt en Anglais et douze sur vingt en Allemand ou Espagnol pour l'entrée en formation dans les métiers du secteur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de la Restauration.

✓ Pour la formation au Diplôme d'Etat :

- être titulaire du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ou un diplôme reconnu équivalent ;
- être âgé de 17 ans au moins et de 25 ans au plus au 31 décembre 2025 pour les hygiénistes de salles ;

[Signature]

- être âgé de 15 ans au moins et de 25 ans au plus au 31 décembre 2025 pour les hygiénistes d'assainissement.

DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront comporter les pièces suivantes :

- une fiche d'inscription précisant la formation et le métier choisi ainsi que les établissements souhaités. La fiche est à retirer sur les lieux de dépôt ou à télécharger gratuitement sur la plateforme www.educmaster.com ;
- une copie de l'acte de naissance ou tout autre document tenant lieu ;
- une copie légalisée du diplôme exigé ;
- une copie de tous les bulletins de notes de la dernière classe fréquentée ;
- la quittance de droit d'étude de dossier de 2.000 francs CFA pour la formation au DTM, au Baccalauréat technologique ou au Diplôme d'Etat, obtenue après versement des droits d'étude de dossiers aux lieux de dépôt de dossiers ou au trésor sur le compte **BJ6600100100000010160845** intitulé **Direction des Etablissements Techniques**.

NB : Les candidats admis au BEPC, session de juin 2026, sont autorisés à déposer leur dossier de candidature avec une copie de la liste des admis sur laquelle figurent les noms et prénoms. Cette liste doit comporter la première, la page où le nom et les prénoms du candidat se trouvent et la dernière page portant la signature du DDESTFP.

DATE LIMITE ET LIEUX DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

La date limite du dépôt des dossiers de candidature est impérativement fixée au **vendredi 04 septembre 2026 à 17 heures très précises**.

Le dépôt des dossiers de candidature peut se faire dans les Directions Départementales des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (DDESTFP), dans les Lycées Techniques Professionnels (LTP), dans les Lycées Technique Agricole (LTA) et à l'Ecole de Formation Médico-Sociale (EFMS) de Parakou et de son annexe de Djougou.

Le catalogue des offres de formation par établissement est disponible sur les lieux de dépôts des dossiers de candidature.



Pour la Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique,
en charge de la Formation Technique

Rogatien Makpéhou TOSSOU

Directeur de Cabinet